

## **Communiqué du Comité Social et Économique, de la Délégation Syndicale et de la Société des journalistes du Groupe Profession Santé**

---

À l'attention de Gaël Chervet, récent président du Groupe Profession Santé

À la suite de la reprise effective de la société Groupe Profession Santé (GPS) par Ficade le 1<sup>er</sup> mars 2026, le Comité Social et Économique, ainsi que les délégués syndicaux, avec le soutien de la Société des journalistes de Groupe Profession Santé, souhaitent exprimer leurs inquiétudes et leurs préoccupations quant aux répercussions des nouvelles directives sur l'ensemble des salarié·es de l'entreprise.

Dès les premières semaines qui ont suivi la reprise de Groupe Profession Santé par Ficade, le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux ont constaté et ont été informés de nombreuses prises de décision unilatérales qualifiées de brutales par les salarié·es, ignorant les expertises métiers des services concernés et excluant les managers du circuit de l'information.

Le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux déplorent également l'absence de communication claire, les discours contradictoires, les changements récurrents de décisions et de priorités.

Par ailleurs, le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux soulignent que les décisions actées jusqu'à présent ont majoritairement eu pour objet la suppression d'outils de travail, sans concertation ni alternative ni visibilité pour les salarié·es concerné·es.

De plus, certaines décisions imposées par la nouvelle instance dirigeante mettent en péril la sécurité informatique de l'entreprise, exposant les données sensibles de la société et de ses salarié·es. Ces actions relèvent d'une grave méconnaissance des principes élémentaires de sécurité et contreviennent manifestement au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux déplorent qu'à ce jour, trois accidents du travail simultanés ont été recensés. Ces derniers avaient pour motif un « stress aigu » et ont entraîné, dans les trois cas, un arrêt de travail de 15 jours. Conséquence de ces arrêts, Groupe Profession Santé a frôlé l'accident industriel.

Au regard de la gravité de la situation, le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux souhaitent alerter sur :

- un risque pour la santé mentale et physique de l'ensemble des salarié·es de Groupe Profession Santé ;
- des manquements à l'éthique et à la déontologie professionnelle ;
- une exposition à des risques juridiques ;
- une menace de qualité empêchée ;
- et un risque avéré de fuite de données confidentielles.

Le Comité Social et Économique et les délégués syndicaux s'inquiètent de l'avenir de nombreux postes (services informatiques, services administratifs, journalistes permanents et pigistes...) et du risque de perte d'expertise, préjudiciable au devenir des titres (*Le Quotidien du médecin, Le Quotidien du pharmacien et Infirmiers.com*), ainsi que des conditions d'exercice des différents métiers au sein de Groupe Profession Santé.

Le Comité Social et Économique, les délégués syndicaux et la Société des journalistes de Groupe Profession Santé exigent une réponse écrite de M. Gaël Chervet sur les différents points mentionnés dans ce courrier.

**La Délégation syndicale, le Comité Social et Économique et la SDJ  
Groupe Profession Santé  
Fait à Malakoff, le 1<sup>er</sup> avril 2026**